

ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

N° 2019-04-03/45
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

•••

SEANCE
DU 3 AVRIL 2019

•••

L'An deux mille dix neuf, le 03 AVRIL, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 27 mars 2019, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de Monsieur Guy Lefrand, Président.

M. Patrick PIERES, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRÉSENTS :

M ALBENQUE Roger, Mme AUGER Stéphanie, M BARRAL Fernand, M BAZIRE Guy, M BEHAR Claude, Mme BOCAGE Sophie, Mme BONNARD Renée, M BOREGGIO Sylvain, M BOUILLIE Jean-Luc, Mme CANEL Françoise, M CASTEL Patrick, M CHAPLAIS Robert, M CHOKOMERT Patrice, M CINTRAT Jean-Luc, M CISSEY Raymond, M COCHON Michel, M COLLEU Etienne, M CONFAIS Max, Mme COULONG Rosine, Mme COURSIN Marie-Martine, M DERRAR Mohamed, M DOSSANG Guy, M DULONDEL Michel, M ETTAZAOUI Driss, M EUDIER Moïse, M FAUCHET Gérard, M GANTIER François, M GILLES Hervé, M GROIZELEAU Bruno, Mme GUESNET Séverine, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M HAMEL Raynald, Mme HANNOTEAUX Maryvonne, M HEBERT Dominique, M HUBERT Xavier, M JAMES Jean-Claude, M KELLO Philippe, Mme KONTE Maryata, Mme LE GOFF Hélène, M LEBLOND Jean, M LEFRAND Guy, Mme LEMONNE Christine, Mme LESEIGNEUR Diane, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, M MAILLARD Jean-Marie, M MANÉ Abdoulaye, M MARQUAIS Raynal, M MOLINA Michel, M MOREL Jean-Pierre, M MORILLON Marc, M NOGARÈDE Alain, M PATTYN Patrick, M PAVON Jean-Pierre, M PERRIN Marc, M PICHOS Jean-Pierre, M RANGER Michel, Mme REVEL Ketty, M ROUSSEL Emmanuel, M ROYOUX Claude, Mme SAMSON Michelle, M SAULNIER Robin, M SENKEWITCH Georges, M PIÉRÈS Patrick, M WATEL Patrik, M ALORY Christophe, Mme BANDELIER Lysiane, M BONBONY Jean-Claude, M CLOMENIL Joel, M DUTREMEE Serge, M GAUTIER Francis, M HEROUARD Jean-Paul, Mme LEON Patricia, Mme MARAGLIANO Francine, M MARAIS Thierry, M NOEL Gilbert, M NORBLIN Raphael, Mme PECQUEUX Delphine,

Madame LEMARIÉ Anne-Marie suppléant(e) de Monsieur BROCHOT Bernard, Monsieur GATINE Jean-Pierre suppléant(e) de Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur MASCRIER Gilbert suppléant(e) de Monsieur FEUVRAIS Martial, Monsieur BRICOURT Lionel suppléant(e) de Madame LEMEILLEUR Monica, Monsieur LESELLIER Guy suppléant(e) de Monsieur WALASZEK Jean-Pierre, Monsieur JARRAFOUX Jacques suppléant(e) de Monsieur BOUTIN Jacques, Monsieur BATREL Gilbert suppléant(e) de Madame ROUVEIX Michèle.

ONT DONNÉ POUVOIR : Madame Agnès BAUGE a donné pouvoir à Monsieur François GANTIER, Madame Karène BEAUVILLARD a donné pouvoir à Madame Françoise LUVINI, Madame Stéphanie COSTENTIN a donné pouvoir à Madame Florence HAGUET VOLCKAERT, Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER, Madame Severine GIPSON a donné pouvoir à Madame Christine LEMONNE, Monsieur Anthony HOUSSAIS a donné pouvoir à Madame Delphine PECQUEUX, Madame Chantal LEPETIT a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Monsieur Gérard SILIGHINI a donné pouvoir à Monsieur Michel RANGER, Monsieur Stéphane SIMON a donné pouvoir à Monsieur Xavier HUBERT, Madame Françoise

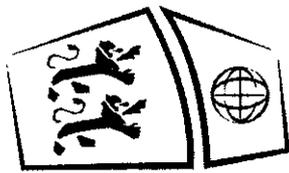
MARTIN a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEUX, Madame Coumba DIOUKHANÉ a donné pouvoir à Monsieur Mohamed DERRAR, Madame Stéphanie LEBARBIER a donné pouvoir à Madame Patricia LEON,

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Madame BENARD Catherine, Monsieur BENTALHA Mohammed, Monsieur BOURRELLIER Ludovic, Madame BUCHE Véronique, Monsieur CAILLEUX Jean-Michel, Monsieur CAMOIN Emmanuel, Monsieur CAPUANO Giovanni, Monsieur CHAMPREDON Michel, Monsieur DE LANGHE Christian, Madame DELAVIGNE Nadine, Monsieur DESSAINT Didier, Madame DURANTON Nicole, Monsieur FRERET Robin, Madame JUIN Clarisse, Monsieur LEFRANÇOIS Thierry, Madame MORDRET Anaïs, Madame MORLOCK Sabine, Monsieur PRIEZ Rémi, Monsieur ROUSSEL Cédric, Madame TUBIANA Camille, Monsieur VEYRI Timour, Madame VILAIN Mireille, Monsieur WILMART Marceau, Monsieur ALLANO Jean-Claude, Monsieur GHZALALE Fouad, Monsieur HERVIEU Joel, Monsieur LEPINTEUR Ollivier,



Accusé de réception 027-200071454-20190403-8591-DE-1-1. Date de télétransmission : 05/04/19. Date de réception préfecture : 05/04/19. Date d'affichage : 05/04/19.



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

FINANCES

Budget Primitif 2019

Depuis 2014 la communauté d'agglomération d'Evreux a engagé une démarche globale et déterminée de maîtrise de ses dépenses de fonctionnement courant, dans le but d'amplifier fortement l'investissement réel et de renforcer le soutien financier aux communes, sans augmentation des taux d'imposition sur les années antérieures avec une baisse cette année en faveur du monde économique. Une volonté de préserver et d'optimiser au mieux la ressource, de développer notre écoute, comme notre réactivité.

EPN engage une stabilisation de son périmètre de compétences qui se parachève en maintenant une exigence de bonne utilisation de chaque denier.

EPN souhaite adresser **un message fort de soutien au monde économique en 2019** au travers **d'une baisse de la CFE** (*cotisation foncière des entreprises*), plus forte que l'inflation. De l'autoentrepreneur, au petit commerce, les PME et l'ensemble des entreprises représentant le socle des acteurs économiques du territoire bénéficieront de cette baisse majeure, le taux passant de 24,95 % à **24,10 %**.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 Evreux Portes de Normandie comporte 74 communes. Non seulement EPN accueille douze communes supplémentaires, mais de surcroît l'agglomération récupère la totalité de la compétence eau potable et assainissement, absorbant ou intégrant leurs syndicats d'eau et d'assainissement. Elle a acquis également la compétence petite enfance (ce qui inclut plus de 200 agents supplémentaires) et le conservatoire à rayonnement départemental (CRD). A ce propos, la petite enfance a bénéficié d'un chantier d'envergure de renouvellement de ses équipements en offrant des aires de jeux modernisées.

A travers sa préparation budgétaire EPN entend répondre à quatre objectifs majeurs :

- Produire un haut niveau de services publics à l'échelle du territoire ;
- Développer l'investissement dans les grandes politiques publiques de l'EPCI ;
- Poursuivre le développement économique et favoriser l'attractivité du territoire d'EPN ;
- Ne pas augmenter les impôts.

Un effort qu'EPN souhaite développer en 2019 en adressant un message fort de soutien aux entreprises de son territoire au travers d'une baisse de la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E), plus forte que l'inflation. De l'autoentrepreneur, au petit commerce, les PME et l'ensemble des entreprises, socle majeur des acteurs économiques bénéficieront pleinement de la politique volontariste de réduction de leur imposition.

Après avoir entendu M GROIZELEAU, Vice-président de la Commission Finances, précisant que le Budget est présenté par chapitre et article, le Président ouvre le débat.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1612-1 et suivants,
Vu le Débat d'Orientations Budgétaires en date du 5 février 2019.

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget primitif 2019, arrêté à la somme, en dépenses, de 203 378 673 € se répartissant comme suit :

Montants des budgets en €	2018		2019	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Budget principal	85 194 022 €	35 173 972 €	86 096 510 €	39 179 827 €
Service des eaux	14 545 866 €	9 115 117 €	14 673 392 €	9 403 220 €
Service assainissement	9 898 288 €	7 948 585 €	10 976 495 €	11 771 762 €
Assainissement CCPN	1 155 778 €	1 202 452 €		
SPANC	349 070 €	611 050 €	361 007 €	9 600 €
Mobilités durables	12 071 372 €	3 014 330 €	15 969 177 €	4 138 167 €
Pépinière scientifique	525 570 €	320 751 €	447 300 €	354 648 €
Economie CCPN	95 499 €	194 460 €	116 612 €	94 503 €
Sous-total budgets hors zones	123 835 465 €	57 580 717 €	128 640 493 €	64 951 727 €
Zones d'activités	6 426 064 €	6 258 910 €	4 699 380 €	3 596 750 €
ZAC du Long Buisson 1	143 254 €	614 396 €	342 758 €	460 250 €
ZAC du Long Buisson 2	4 039 112 €	4 009 274 €	971 975 €	515 758 €
ZAC du Long Buisson 3			1 858 832 €	1 858 832 €
Espace d'activités de la Rougemare	824 900 €	100 000 €	591 294 €	- €
ZAC La Fosse au Buis St Sébastien de Morsent	200 €	200 €	570 €	200 €
Zone d'activités Les Surettes Gravigny	754 104 €	660 005 €	271 389 €	100 370 €
ZAC de Cambolle	358 577 €	690 424 €	420 922 €	558 540 €
ZA Gauville Parville	113 000 €	113 000 €	4 040 €	3 000 €
ZA de Miserey	191 340 €	70 340 €	122 000 €	31 000 €
ZA de l'arbre Saint Germain- Marcilly			82 600 €	35 800 €
ZA des vignes - Droisy			33 000 €	33 000 €
ZA Le Floquet Sacquenville	431 €	125 €	clôturé au 31/12/2018	
ZA Les longs Champs Fauville	1 146 €	1 146 €	clôturé au 31/12/2018	
ZAC Centre-Bourg St Sébastien de Morsent	- €	- €	clôturé au 31/12/2018	
Zones d'habitat	349 806 €	514 479 €	1 161 352 €	328 971 €
ZAC du Vallon Fleuri St Sébastien de Morsent	112 106 €	277 799 €	1 156 332 €	324 971 €
ZAC du Vallot Arnières sur Iton	237 700 €	236 680 €	5 020 €	4 000 €
Sous-total budgets zones	6 775 870 €	6 773 389 €	5 860 732 €	3 925 721 €
Totaux	130 611 335 €	64 354 106 €	134 501 225 €	68 877 448 €

Avis favorable de la commission Finances (25/03/19)

ADOPTÉ



Le Président d'Evreux Portes de Normandie

Guy LEFRAND

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE LE... 5...AVR... 2019

Le Président

Pr Le président,

Le Chef du Service Assemblées



Sylvie MOUSSEL